



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Première réunion du Groupe Afrique - Océan indien de planification et de mise en œuvre du système de l'Aviation (AASPG/1)

Libreville, Gabon, 3 - 7 novembre 2025

Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité et de la navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité de l'aviation et de la navigation aérienne

Initiatives du Gabon sur la mise en place d'une organisation adapté pour la planification et la gestion quotidienne des activités du programme national de sécurité (PNS)

(Note présentée par le Gabon)

RESUME	
La présente note d'information présente les initiatives du Gabon pour établir une organisation adaptée au sein de l'Autotrié de l'aviation civile (ANAC), afin d'assurer de manière efficiente des activités quotidiennes de gestion de la sécurité, en appui à la mise en œuvre du Programme National de Sécurité (PNS).	
La suite à donner est au paragraphe 3 de la présente note.	
REFERENCE(S)	Annexe 19, Gestion de la sécurité Doc 9859, Manuel de Gestion de la sécurité Doc 10004, GASP ISO 9001 : 2015
<i>Objectifs stratégiques</i>	A - Sécurité

1. INTRODUCTION

1.1. Le Plan régional pour la sécurité de l'aviation (RASP-AFI) invite chaque État à mettre en place et à gérer un Programme National de Sécurité (PNS). Celui-ci vise à renforcer les processus existant de supervision en intégrant une gestion basée sur les risques et la performance de sécurité, tout en facilitant la mise en place effective de Système de Gestion de la Sécurité (SGS) par l'industrie aéronautique.

1.2. Cependant, depuis l'entrée en vigueur de l'Annexe 19 de la convention de Chicago, plusieurs Autorités de l'Aviation Civile (AAC) n'ont pas encore procédé à une révision de leur structure organisationnelle afin de répondre efficacement aux exigences en matière de gestion de la sécurité. Dans de nombreux cas, les responsabilités liées à la gestion de la

sécurité ont été intégrées exclusivement aux directions opérationnelles existantes, entraînant une surcharge de travail et limitant la capacité à accorder l'attention nécessaire à ces fonctions nouvelles. Cette situation peut ralentir la mise en œuvre efficace du Programme et compromettre la coordination des initiatives de sécurité à l'échelle de l'État.

1.3. Au Gabon, conformément à la législation aeronautique en vigueur, l'AAC est désignée pour coordonner l'établissement et la gestion du PNS, en collaboration avec les différentes entités responsables. Il est donc essentiel que l'organisation de l'AAC soit adaptée, avec des responsabilités clairement définies et des compétences spécifiques, afin d'assurer le pilotage efficace des activités quotidiennes de gestion de la sécurité et de soutenir la mise en œuvre du PNS.

1.4. À cet effet, une démarche de gestion du changement a été engagée, prenant en compte les nouvelles fonctions liées au PNS, l'état actuel des processus de supervision, et la maturité du système aéronautique national.

2. ANALYSE

2.1. Suite à cette démarche de changement et considérant la charge de travail, il en résulte la nécessité de créer un département dédié au sein de l'AAC, chargé de la planification et de la gestion quotidienne de la mise œuvre du PNS. Ce département a, entre autres, pour mission :

- a) Interne, assurer une bonne corrélation du travail avec les autres directions opérationnelles ;
- b) Externe, coordonner avec les entités impliquées dans le PNS (Ex : Bureau d'enquêtes) ;
- c) Gérer le secrétariat du comité stratégique de coordination du PNS et piloter les groupes de travail spécialisés éventuellement créés.

2.2. Pour animer les activités quotidiennes et assurer l'efficacité de ce département, plusieurs fonctions subséquentes ont été identifiées :

- a) *Analyse de sécurité* : indispensable pour les organisations disposant d'une certaine quantité de données, il est chargé de collecter, traiter, analyser et stocker des données et information de sécurité (SDCPS) en plus de participer à l'identification des dangers et à l'évaluation des risques en coordination avec les parties prenantes (**voir Appendice 1**).
- b) *Suivi de SGS et évaluation de la performance de sécurité* : élément fondamental à prendre en considération en vue d'améliorer la performance de sécurité, il est chargé d'accompagner la mise en place et l'évaluation périodique des SGS des prestataires et de suivre la performance de sécurité de l'État (**voir Appendice 2**).
- c) *Promotion de la sécurité* : mise en évidence pour souligner combien il est important de communiquer et de sensibiliser en matière de sécurité, il est chargé de promouvoir la culture de sécurité et de veiller au développement des compétences en matière de gestion de la sécurité (**voir Appendice 3**).

2.3. Par ailleurs, pour garantir la réalisation des activités conformément aux exigences applicables et maîtriser les interfaces liées à la sécurité, un processus holistique a été élaboré. Le processus « Gérer la sécurité » (**voir Appendice 4**) comprend :

- a) Les activités corrélées du système de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS), d'évaluation et de gestion des risques, de mesure de la performance et de promotion de sécurité ;
- b) La finalité étant de prévenir les incidents et accidents, d'améliorer la sécurité des vols, et de renforcer la performance de sécurité du système aéronautique national ;
- c) Un tableau de bord pour la surveillance des indicateurs clés, facilitant le pilotage et l'amélioration continue du processus.

CONCLUSION

2.4. La mise en œuvre du PNS constitue une évolution majeure du système de supervision de la sécurité vers une approche axée sur la gestion proactive des risques et la performance. Cette transformation nécessite une organisation adaptée et dotée de responsabilités clairement définies. La création d'un département dédié à la gestion de la sécurité, placé sous l'Autorité désignée pour la coordination des activités du PNS, permettra, notamment par une approche intégrée, d'assurer un suivi efficace des activités quotidiennes et la coordination interne et externe requise.

2.5. L'engagement de la haute direction, associé à la collaboration active de tous les acteurs du système aéronautique, demeure essentiel pour assurer le succès, la pérennité et l'efficience du PNS.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1. La réunion est invitée à :

- a) Prendre acte des informations fournies dans la présente note ;
- b) Encourager les États à évaluer leur organisation interne, en tenant compte de la taille et la complexité de leur système aéronautique, pour déterminer les changements nécessaires à la mise en œuvre et au maintien du PNS ; et
- c) Inciter à la mise en place de mesures visant à combler les éventuelles carences en matière de structures organisationnelles, de ressources humaines ou de développement de compétences.

APPENDICE 1 : Profil de fonction - Analyse de sécurité

I. RESPONSABILITE	
Chargé des activités de collecte, de traitement, d'analyse et de stockage des données et information de sécurité (SDCPS) en plus de participer à l'identification des dangers et l'évaluation des risques de sécurité en coordination avec les parties prenantes	
II. ACTIVITES PRINCIPALES	
<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en œuvre le système de collecte, d'évaluation, de traitement, d'analyse et de stockage des données et information de sécurité (SDCPS) en coordination avec les parties prenantes ; – Veiller à ce que les données de sécurité et les informations de sécurité collectées au moyen de systèmes de compte rendu obligatoire en matière de sécurité soient incorporées dans le SDCPS ; – Gérer le système de compte rendu volontaire en matière de sécurité ; – Veiller à la mise en œuvre du processus d'analyse des données de sécurité et des informations de sécurité provenant des SDCPS ; – Veiller à la protection des données de sécurité saisies dans les systèmes de compte rendu obligatoire et volontaire en matière de sécurité, celle des informations de sécurité provenant de ces systèmes et celle des sources connexes ; – Mettre en œuvre le processus pour déterminer les dangers à l'échelle du système aéronautique civil national à partir des données de sécurité collectées ; – Examiner périodiquement les dangers et les risques de sécurité connexes liés aux problèmes émergents en collaboration avec les autres services concernés ; – Participer à la mise en œuvre du processus permettant d'évaluer les risques de sécurité liés aux dangers identifiés ; – Participer à l'élaboration et à la mise à jour du processus de gestion des risques de sécurité ; – Participer à la promotion de la sécurité ; 	
III. COMPETENCES SPECIFIQUES REQUISES	
QUALIFICATIONS	Diplôme d'ingénieur (Bac + 5) ou ingénieur technique dans un des domaines de l'aviation civile, ou avoir suivi les formations et qualifications spécifiques dans les domaines de l'aviation civile
EXPERIENCE(S) PROFESSIONNEL(S)	Avoir au moins deux (02) années d'expérience dans un domaine lié à la gestion de la sécurité dans le secteur de l'aviation
COMPETENCES	Connaissances approfondies des exigences relatives à la gestion des évènements de sécurité
	Bonne connaissance des activités de l'AAC et du système de supervision de la sécurité.
	Bonne connaissance des dispositions relatives à la protection des données de sécurité.
	Bonne compréhension des relations entre les dangers et leurs conséquences et de la manière dont ils contribuent aux accidents et aux incidents.
	Capacité à évaluer les facteurs contribuant au risque et à évaluer l'efficacité des stratégies d'atténuation.
	Capacité à identifier les risques liés aux facteurs humains au sein du SMS d'une organisation.
	Capacité à mettre en œuvre des méthodes et outils de gestion de la sécurité
	Savoir appliquer des techniques statistiques pour extraire des informations significatives à partir de données
	Avoir la capacité d'interpréter les résultats d'analyse et à produire un contenu (rapports et analyses)
	Démontrer de capacité à communiquer efficacement dans un environnement technique complexe
	Bonne maîtrise des outils Word, Excel et PowerPoint
	Bonne connaissance de l'Anglais

APPENDICE 2 : Profil de fonction - Suivi de SGS et évaluation de la performance de sécurité**I. RESPONSABILITE**

Chargé des activités liées à la mise en place et l'évaluation périodique des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) des prestataires de service et met en œuvre des mécanismes pour suivre la performance de sécurité de l'état en coordination avec les parties prenantes.

II. ACTIVITES PRINCIPALES

- S'assurer de la mise en œuvre du processus permettant d'évaluer les risques de sécurité liés aux dangers identifiés ;
- Élaborer, tenir à jour et documenter les processus de gestion des risques de sécurité ;
- Examiner périodiquement la nécessité d'élargir le champ d'application du SGS à d'autres secteurs de l'aviation comme mesure de maîtrise des risques de sécurité ;
- Mettre en œuvre des mécanismes pour suivre la performance de sécurité des prestataires de service en collaboration avec les autres services concernés ;
- Veiller à ce que les moyens établis par les prestataires de services applicables pour mesurer la performance de sécurité prennent en compte la mesure et le suivi de la performance de sécurité à l'échelon national ;
- Mettre en œuvre des mécanismes pour suivre la performance et les cibles de sécurité adoptées par l'Etat ;
- Examiner périodiquement les objectifs et indicateurs de sécurité adoptés par l'Etat pour s'assurer qu'ils restent appropriés ;
- S'assurer de la mise en œuvre du processus de gestion du changement ;
- S'assurer de la mise en œuvre du processus permettant d'évaluer l'efficacité des mesures prises pour gérer les risques de sécurité et résoudre les problèmes de sécurité ;

III. COMPETENCES SPECIFIQUES REQUIS

QUALIFICATIONS	Diplôme d'ingénieur (Bac + 5) ou ingénieur technique dans un des domaines de l'aviation civile, ou avoir suivi les formations et qualifications spécifiques dans les domaines de l'aviation civile
EXPERIENCE(S) PROFESSIONNEL(S)	Avoir au moins deux (02) années d'expérience dans un domaine lié à la gestion de la sécurité dans le secteur de l'aviation
COMPETENCES	<p>Connaissances approfondies des exigences relatives à la gestion des événements de sécurité</p> <p>Bonne connaissance des activités de l'AAC et du système de supervision de la sécurité.</p> <p>Bonne compréhension des principes de gestion des risques pour identifier, évaluer et atténuer les risques opérationnels et ceux liés aux processus de supervision</p> <p>Capacité à évaluer les facteurs contribuant au risque et à évaluer l'efficacité des stratégies d'atténuation.</p> <p>Capacité de collecter et d'analyser les données pour évaluer la performance et identifier les axes d'amélioration par le biais d'utilisation d'outils statistiques pour interpréter les résultats</p> <p>Compétences en suivi de projet et capacité à mettre en œuvre des méthodes et outils de performance de la sécurité</p> <p>Savoir appliquer des techniques statistiques pour extraire des informations significatives à partir de données recueillies</p> <p>Avoir la capacité d'interpréter les résultats d'analyse et à produire un contenu clair et concis</p> <p>Démontrer de solides compétences en matière d'entrevue</p> <p>Démontrer de capacité à rédiger des rapports techniques détaillés.</p> <p>Bonne compétence en communication pour interagir avec les différentes parties prenantes et aptitudes à communiquer à l'écrit et à l'oral à des publics variés</p> <p>Bonne maîtrise des outils Word, Excel et PowerPoint</p> <p>Bonne connaissance de l'Anglais</p> <p>Esprit critique et de synthèse</p> <p>Sens de l'organisation et de la communication</p> <p>Rigueur et précision</p>

APPENDICE 3 : Profil de fonction - Promotion de la sécurité

I. RESPONSABILITE	
Chargé des activités liées à la promotion de la culture de sécurité et veille au développement des compétences en matière de gestion de la sécurité.	
II. ACTIVITES PRINCIPALES	
<ul style="list-style-type: none"> – S'assurer de la communication des éléments touchant la sécurité qui peuvent intéresser d'autres Etats en convenant du niveau de protection et des conditions à appliquer au partage des informations de sécurité ; – Promouvoir le partage et l'échange des informations de sécurité et du renseignement en matière de sécurité pertinents au sein de la communauté aéronautique ; – Mettre en œuvre des mécanismes pour favoriser et suivre la culture de la sécurité ; – Établir des moyens de promouvoir la sécurité qui soutiennent la réalisation des objectifs de sécurité et le développement d'une culture positive de la sécurité, dans l'ensemble la communauté aéronautique et auprès des autres parties prenantes influant sur la sécurité de l'aviation ; – Veiller à la diffusion tant en interne qu'en externe des informations de sécurité – Élaborer et s'assurer de la mise en œuvre des lignes directrices relatives à la formation et à la sensibilisation en gestion de la sécurité ; – Examiner les dossiers de demande d'habilitation/agrément de formateur en matière de gestion de la sécurité ; 	
III. COMPETENCES SPECIFIQUES REQUISES	
QUALIFICATION	Diplôme d'ingénieur (Bac + 5) ou ingénieur technique dans un des domaines de l'aviation civile, ou avoir suivi les formations et qualifications spécifiques dans les domaines de l'aviation civile
EXPERIENCE(S) PROFESSIONNEL(S)	Avoir au moins trois (03) années d'expérience dans un domaine lié à la gestion de la sécurité dans le secteur de l'aviation
COMPETENCES	Connaissances approfondies des exigences relatives à la gestion des événements de sécurité Bonne connaissance des activités de l'AAC et du système de supervision de la sécurité. Bonne connaissance des dispositions relatives à la protection des données de sécurité. Compétences en suivi de projet et capacité à mettre en œuvre des méthodes et outils de promotion de la sécurité Capacité à réaliser des analyses pour identifier les besoins en formation en sécurité Capacité à concevoir des programmes adaptés aux besoins de l'organisation et aux compétences à développer Démontrer de solides compétences en matière d'entrevue Comprendre les outils de gestion des médias sociaux, les plateformes d'analyse et d'autres technologies pertinentes pour optimiser la diffusion de l'information Excellentes compétences en communication verbale et écrite, pour transmettre des informations complexes de manière claire et accessible Bonne connaissance de l'Anglais Sens de l'organisation Esprit critique et bonne capacité d'analyse et de synthèse Capacité d'adaptation et esprit d'équipe

APPENDICE 4 : Processus « Gérer la sécurité »

Code SP :	-	PROCESSUS GERER LA SECURITE	Indice de révision	V01
			Crée-le	21/05/2025
Code P :	R5		Dernière modification le :	27/10/2025
			Pagination	Page 1 sur 4

FINALITÉ DU PROCESSUS

INPUT	LES DONNEES D'ENTREE		Finalité du processus	LES DONNEES DE SORTIE	OUTPUT		
<ul style="list-style-type: none"> - Exigences en matière de gestion de la sécurité (Annexe 19, CAC, Décret PNS, RAG 9) ; - Mission de l'ANAC ; - GASp - RASP 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les incidents et accidents par la gestion continue des risques de sécurité de l'aviation civile - Améliorer la sécurité des vols - Améliorer les performances de sécurité individuelles et collectives du système d'aviation de l'Etat 		<ul style="list-style-type: none"> - Politique et objectifs de sécurité de l'état ; - Plan national de sécurité de l'aviation civile (NASP) - Bilan d'événements de sécurité - SGS des prestataires de services acceptés ; - Base de données des dangers et des risques de sécurité ; - Profil de risque de sécurité des prestataires de services ; - Programme de surveillance basé sur le risque ; - Revue de sécurité & Plan d'amélioration en matière de sécurité de l'Etat ; - Programme de sensibilisation en matière de sécurité ; - Rapport de sécurité - Compte rendu de réunion du comité national de coordination du PNS 				
Clients (qui bénéficient des éléments de sortie du processus et qui sont tributaires de son bon fonctionnement)							
Fournisseurs internes (Processus amont)	Fournisseurs externes	Clients internes (Processus en aval)	Clients externes	BESOINS ET ATTENTES			
M1 Gouverner et Piloter l'ANAC M2 Piloter l'amélioration continue R1 Réglementer le secteur aérien R2 Certifier les opérateurs du secteur aérien R3 Surveiller l'activité des opérateurs du secteur aérien	Opérateurs du secteur aérien OACI RSOO BEIAA AUTRES ETATS	M1 Gouverner et Piloter l'ANAC M2 Piloter l'amélioration continue R1 Réglementer le secteur aérien R2 Certifier les opérateurs du secteur aérien R3 Surveiller l'activité des opérateurs du secteur aérien	Ministère en charge de l'aviation civile Opérateurs du secteur aérien OACI RSOO BEIAA AUTRES ETATS Public	Objectifs et indicateurs de sécurité de l'Etat adaptés Partage des données et informations de sécurité pertinentes Surveillance des opérateurs basée sur les risques Mesures de renforcement de la sécurité Sensibilisation appropriée en matière de sécurité			
Exigences légales et réglementaires							
Code de l'aviation civile Décret portant statut de l'ANAC Décret relatif à l'établissement et à la gestion du Programme National de Sécurité (projet) Arrêté portant sur la protection des informations et données de sécurité (projet)		Arrêté portant sur le Comité national de coordination du PNS (projet) RAG 9 : Gestion de la sécurité RAG 9.1 : Gestion des événements de sécurité (projet)					

RAG 9.2 : Lignes directrices pour la formation des prestataires de services en gestion de la sécurité (*projet*)

PILOTAGE DU PROCESSUS

				Typologie du processus
Sponsor	Pilote	Co-Pilote	Instances du processus (comités, réunions structurelles, ...)	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisation <input type="checkbox"/> Support <input type="checkbox"/> Management

FONCTIONNEMENT DU PROCESSUS

Description du processus			Analyse du processus		
INPUT Eléments d'entrée	Sous processus /Activités/tâches	Eléments de sortie OUTPUT	Acteurs	Ressources/Moyens	Documents applicables
Code de l'aviation civile Liste des enjeux de sécurité opérationnelles et organisationnelles Revue de sécurité N-1 Plan d'amélioration en matière de sécurité de l'Etat Rapport de sécurité N-1 GASP RASP	1. PLANIFIER LA GESTION DE LA SECURITE 1.1. Analyse du contexte de sécurité opérationnel 1.2. Analyse du contexte de sécurité organisationnel 1.3. Définir les objectifs et les indicateurs de sécurité de l'Etat 1.4. Établir le plan d'action en matière de sécurité 1.5 Etablir le plan de sensibilisation	Rapport d'analyse du contexte de sécurité de l'Etat Plan national de sécurité de l'aviation civile (NASP) Politique de sécurité Planning de sensibilisation	Comité National PNS Directeur Général Responsable de la sécurité et du suivi de la conformité Directions Opérationnels Chef de service gestion de la sécurité Chef de division communication BEIAA GPNS	Guide d'analyse du contexte Matrice de NASP	Manuel de procédures de gestion de la sécurité
NASP Compte rendu d'évènement obligatoire Compte rendu d'évènement volontaire Informations de sécurité provenant d'autres Etats /RSOO	2.COLLECTER, TRAITER ET ANALYSER LES DONNEES ET INFORMATIONS DE SECURITE 2.1 Collecter les données de sécurité et des informations de sécurité 2.2 Traiter les données de sécurité et des informations de sécurité 2.3 Analyser des données de sécurité et des informations de sécurité	Base de données des évènements de sécurité Bilan d'évènement de sécurité	Responsable de la sécurité et du suivi de la conformité Chef de service gestion de la sécurité Chef de bureau Analyse de sécurité GPNS BEIAA	Procédure de Collecte, analyse et échange des données sur la sécurité Prologiciel SMT Modèle de rapport des évènements	Manuel de procédures de gestion de la sécurité

Description du processus			Analyse du processus		
INPUT Eléments d'entrée	Sous processus /Activités/tâches	Eléments de sortie OUTPUT	Acteurs	Ressources/Moyens	Documents applicables
Demande d'acceptation d'un SGS Demande d'acceptation d'une EDS Base de données des événements de sécurité Rapport d'Audit interne et externe	<p>3. METTRE EN ŒUVRE LA GESTION DES RISQUES DE SECURITE</p> <p>3.1. Evaluer les SGS des prestataires de services aéronautique</p> <p>3.2. Examiner les Indicateurs de performances des prestataires de services</p> <p>3.3. Evaluer les rapports d'étude de sécurité</p> <p>3.4. Identifier les dangers et évaluer les risques de sécurité</p> <p>3.5. Proposer des mesures de maîtrise des risques, le cas échéant</p>	Rapport d'analyse du dossier de demande d'acceptation de SGS Lettre d'acceptation du SGS Rapport d'analyse du dossier de l'EDS Lettre d'acceptation de l'EDS Base de données des dangers et des risques de sécurité Liste des mesures de maîtrise des risques	Directeur Général Responsable de la sécurité et du suivi de la conformité Directions Opérationnels Chef de service de gestion de la sécurité Chef de bureau Suivi SGS et évaluation de la performance GPNS	Procédure d'acceptation des SGS des prestataires de services Procédure d'acceptation des Etudes de sécurité Prologiciel SMT	Manuel de procédures de gestion de la sécurité
Liste des mesures de maîtrise des risques Rapport d'évènement de sécurité Rapport d'enquête incidents et accidents (recommandations) Base de données des dangers et des risques de sécurité Bilan de surveillance des opérateurs du secteur aérien Tableau de bord de performances de sécurité des prestataires de services Tableau de bord de performances de sécurité de l'Etat	<p>4. METTRE EN ŒUVRE L'ASSURANCE DE LA SECURITE</p> <p>4.1 Suivre les mesures d'atténuation des risques de sécurité</p> <p>4.2. Elaborer les profils de risques des prestataires de service</p> <p>4.3. Prioriser les activités de surveillance</p> <p>4.4. Suivre la performance de sécurité des prestataires de service</p> <p>4.5. Suivre la performance et les cibles de sécurité de l'Etat</p> <p>4.6. Examiner périodiquement les objectifs et les indicateurs de l'Etat</p> <p>4.7. Identifier les actions requises</p>	Rapport de suivi des mesures Profils de risques des prestataires de service Programmes de surveillances basées sur le risque des prestataires de service Bilan des performances de sécurité des prestataires de services Bilan des performances de sécurité de l'Etat Revue de sécurité Plan d'amélioration en matière de sécurité de l'Etat	Directeur Général Responsable de la sécurité et du suivi de la conformité Directions Opérationnels Chef de service de gestion de la sécurité Chef de bureau Suivi SGS et évaluation de la performance GPNS	Procédure de suivi des SPI Procédure RBO Prologiciel SMT Matrice de Profils de risques des prestataires de service	Manuel de procédures de gestion de la sécurité
Planning de sensibilisation Revue de sécurité Plan d'amélioration en matière de sécurité de l'Etat Rapport d'enquête incidents et accidents (recommandations)	<p>5. FAIRE LA PROMOTION DE LA SECURITE</p> <p>5.1. Sensibilisation interne et externe</p> <p>5.2. Communication et diffusion sur les informations de sécurité</p>	Publication interne en matière de sécurité Support de formation/sensibilisation Liste de présence formation/sensibilisation Bulletin de sécurité Rapport de sécurité	Responsable de la sécurité et du suivi de la conformité Directions Opérationnels Cellule Inspection Chef de service de gestion de la sécurité	Matrice de liste de présence Matrice de support de formation/sensibilisation Matrice de bulletin de sécurité Matrice de rapport de sécurité	Manuel de procédures de gestion de la sécurité

Description du processus			Analyse du processus		
INPUT Eléments d'entrée	Sous processus /Activités/tâches	Eléments de sortie OUTPUT	Acteurs	Ressources/Moyens	Documents applicables
		Evidences d'échanges d'information de sécurité avec et entre l'industrie Evidences d'échanges d'information de sécurité avec d'autres Etats /RSOO	Chef de bureau Promotion Chef de division communication		
Liste des enjeux de sécurité opérationnelles et organisationnelles Revue de sécurité Bilan des performances de sécurité de l'Etat Bilan d'enquêtes incidents et accidents Plan d'amélioration en matière de sécurité de l'Etat Suivi des actions issues de la réunion précédente	6. ASSURER LE SECRETARIAT DU COMITE STRATEGIQUE DE COORDINATION DU PNS 6.1. Préparer la réunion du comité 6.2. Assurer le secrétariat de la réunion du comité 6.3. Elaborer le compte rendu et diffuser 6.4. Planifier les actions issues du comité 6.5. Superviser la mise en œuvre des actions issues du comité	Compte rendu de la réunion du comité - Politique de sécurité - Orientations stratégiques - Objectifs et d'indicateurs - Décisions et actions relative aux besoins en ressources - Décisions et actions relative aux besoins de changement - Proposition d'amélioration	Comité National PNS Directeur Général Responsable de la sécurité et du suivi de la conformité Directions Opérationnels Chef de service gestion de la sécurité BEIAA GPNS	Matrice de compte rendu Support de présentation	Règlement intérieur du Comité national de coordination du PNS

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU PROCESSUS

N°	Objectifs	Indicateurs	Modes de calcul	Cibles	Responsable de suivi	Fréquence de reporting	Fréquence d'analyse
1	S'assurer que la politique de sécurité est connue de tous les prestataires de services	Pourcentage de prestataires de service sensibilisés à la politique et aux objectifs de sécurité	[Nombre de prestataires de services sensibilisé/nombre total de prestataires de service] ×100	≥80%	Chef de service gestion de la sécurité	Semestrielle	Annuelle
2	S'assurer que les objectifs de sécurité sont atteints	Taux d'objectifs de sécurité atteints	[Nombre d'objectif atteint/nombre total d'objectif] ×100	≥80%	Chef de service gestion de la sécurité	Mensuelle	Trimestrielle
3	S'assurer que les SGS de tous les prestataires exigibles soient acceptés	Pourcentage de SGS des prestataires acceptés	[Nombre de SGS prestaires acceptés /nombre total de prestataire] ×100	≥90%	Chef de bureau Suivi SGS et évaluation de la performance	Semestrielle	Annuelle
4	S'assurer de la collecte des données et informations de sécurité	Nombre de comptes rendus par type d'opérateur	Décompte des comptes rendus d'événements par type d'opérateur	>0	Chef de bureau analyse de sécurité	Mensuelle	Mensuelle
5	S'assurer de l'analyse des données et informations de sécurité	Taux de comptes rendus analysés	[Nombre de comptes rendus traité/nombre total de comptes rendus total] ×100	≥80%	Chef de bureau analyse de sécurité	Mensuelle	Trimestrielle

N°	Objectifs	Indicateurs	Modes de calcul	Cibles	Responsable de suivi	Fréquence de reporting	Fréquence d'analyse
6	S'assurer de dresser les profils de risques des prestataires	Taux de profils dressés	[Nombre de profil dressé/nombre total de prestataire] ×100	≥70%	Chef de bureau Suivi SGS et évaluation de la performance	Semestrielle	Annuelle
7	S'assurer que les programmes de surveillance sont basés sur le risque	Taux de programme de surveillance basés sur les risques	[Nombre de programmes de surveillance basés sur le risque /nombre total de programmes de surveillance] ×100	≥70%	Chef de bureau Suivi SGS et évaluation de la performance	Semestrielle	Annuelle
8	S'assurer que les prestaires sont formés ou sensibilisés au SGS	Pourcentage de prestataire sensibilisé ou formé	[Nombre de prestataire sensibilisé ou formé /nombre total de prestataire] ×100	≥70%	Chef de bureau promotion de la sécurité	Semestrielle	Annuelle
9	S'assurer que le personnel technique ANAC sont formés ou sensibilisés	Pourcentage de personnel technique ANAC sensibilisé ou formé	[Nombre d'agents ANAC sensibilisé ou formé /nombre total de personnel technique ANAC] ×100	≥80%	Chef de bureau promotion de la sécurité	Semestrielle	Annuelle
10	Veiller à la mise en œuvre des actions issues du comité	Pourcentage des actions planifiées à l'issue du comité et mises en œuvre	[Nombre actions réalisées /nombre d'actions planifiées] ×100	≥70%	Responsable de la sécurité et du suivi de la conformité	Semestrielle	Annuelle

ROLES ET RESPONSABILITES

Légende :

R : Réalisateur : Fonction chargée de la réalisation de l'activité. À noter : il peut y avoir plusieurs *Réaliseurs* sur une même activité. Chacun exécutera la partie qui lui est attribuée.

A : Approbateur : C'est le décideur. Fonction référente, qui rend des comptes et a autorité sur les *Réaliseurs*. Elle vérifie donc que la tâche a été parfaitement réalisée par ces derniers. En revanche, ce rôle ne peut échoir qu'à une seule fonction pour une activité donnée.

C : Consulté : Fonction à consulter pour conseiller ou fournir un complément d'information. Elle jouit donc d'une expertise et de compétences quand la nature des tâches à effectuer dans le cadre de l'activité

I : Informé : Fonction à informer, car les décisions prises ont des incidences sur son travail. Par contre, elle n'intervient pas directement dans la réalisation de l'activité.

Le tableau mentionne des entités, des fonctions ou des métiers, pas les personnes individuelles

ACTIVITÉS	ACTEURS	Comité National PNS	DG	Responsable de la sécurité et du suivi de la conformité	Chef de service Gestion de la Sécurité	Chef de bureau Analyse de sécurité	Chef de bureau Suivi SGS et évaluation de la performance	Chef de bureau Promotion de la sécurité	Chef de Division Com	Directions Opérationnelles	BEIAA	Groupe spécialisé
1 PLANIFIER LA GESTION DE LA SECURITE	A	R	R	C	I	I	I	C	I	R	C	
2. COLLECTER, TRAITER ET ANALYSER LES DONNEES ET INFORMATIONS DE SECURITE	I	I	A	R	R	C	C		C	I	C	
3. METTRE EN ŒUVRE LA GESTION DES RISQUES DE SECURITE	I	A	R	R	C	R	C	I	R	-	C	

4. METTRE EN ŒUVRE L'ASSURANCE DE LA SECURITE	I	A	R	R	C	R	C	I	C	-	C
5. FAIRE LA PROMOTION DE LA SECURITE	I	I	A	R	C	C	R	R	I	C	C
6. ASSURER LE SECRETARIAT DU COMITE STRATEGIQUE DE COORDINATION DU PNS	A	R	R	C	I	I	I	C	C	R	C